



## METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION (EGALIM)

### Objectifs pédagogiques

- ▶ Permettre aux acteurs de la restauration de réaliser une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire à l'issue de la formation et en complète autonomie.
- ▶ Mettre en place des actions concrètes au sein de son restaurant

### Personnes concernées

- ▶ Toute personne responsable d'un service de restauration

### Démarche pédagogique

- ▶ Exposés et apports théoriques en réunion virtuelle + nombreuses études de cas + tuto vidéo + contenu accessible à distance.

**Durée** : 7 heures de formation

**Pré requis** : Aucun

### Modalités d'évaluation des acquis

- ▶ Les modalités d'évaluations continues et formatives de type, quizz, QCM, études de cas, résultats des mises en œuvre, etc.

### Nombre de stagiaires par session

- ▶ Minimum 5 / maximum 08

### Animation

- ▶ Le tutorat pédagogique est assuré par un de nos formateurs, expert en économie circulaire et démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### Contenus

- ▶ Contexte réglementaire :  
Le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Loi EGALIM, etc.
- ▶ La lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration : un enjeu majeur et obligatoire
- ▶ Rappel des différentes étapes du diagnostic du gaspillage alimentaire
- ▶ Répondre aux obligations de dons alimentaires des excédents aux associations et d'information des usagers sur la nature des produits rentrant dans la composition des menus
- ▶ Comment réinvestir les gains dans une alimentation de qualité, locale et bio (Loi Egalim)
- ▶ Nombreuses études et cas concrets

### Sanction de la formation

- ▶ Attestation de présence individualisé

### Supports :

- ▶ Numériques partagés en temps réel et adressé au participant en fin de formation  
Documentation remise au stagiaire

### BULLETIN D'INSCRIPTION RHB Consultants – [info@rhbconsultants.com](mailto:info@rhbconsultants.com)

\* Toute inscription non annulée 3 semaines avant la date de stage sera facturée

Etablissement : .....

Nom (signataire de la convention) : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : ..... Siret : .....

Inscrit (s) au stage : « **METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION (EGALIM)** »

**Coût 500 € HT pour la journée, soit 07h00 de formation – 10% pour la deuxième inscription**

**Lieu** : A distance

**NB : pour tous renseignements, contacter RHB Consultants au 04 72 15 24 77, le nombre de places étant limité, merci de nous retourner votre inscription au plus vite, une convocation vous sera adressée ultérieurement. Pour les personnes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous prévenir pour les modalités pédagogiques et pratiques d'accès en FOAD.**